SUBVENTIONS LEGS POIX 2024 POUR L'UVSQ

Trois projets en santé menés à l'UFR Simone Veil - Santé sont lauréats de subventions Legs Poix, accordées par la Chancellerie des Universités.

Comme chaque année, la Chancellerie des universités de Paris attribue les revenus du legs Poix sous forme de subventions à des laboratoires de recherche universitaire situés en Île-de-France, rattachés aux universités franciliennes dispensant des études médicales, à l'Institut Pasteur, à l'Institut Curie ou à Gustave Roussy.
Pour l'année 2024, des subventions de 10 à 35 K€ ont été accordées par la Chancellerie des Universités, pour un montant total de 350 K€ réparti entre 18 lauréats issus de 6 établissements de recherche, dont l'UVSQ.
Trois projets en santé menés à l'UFR Simone Veil -Santé sont lauréats :

- Le projet « Vaccination prophylactique à ARN messager ciblant les cellules souches cancéreuses sur modèle murin syngénique de cancer bronchique non à petites cellules » du **Professeur Etienne Giroux Leprieur** (EA 4340 BECCOH, sous la direction de Jean-François Emile) ;
- Le projet « Déterminants biologiques de l'hétérogénéité des maladies induites par les autoan7corps an7-GM-CSF (Bio-GMaB) » du **Docteur Hélène Salvator** (VIM - UMR 0892, sous la direction d'Isabelle Schwartz) ;

» Le projet « Effet de la stimulation magnétique répétée sur la ventilation dans un modèle de contusion médullaire cervicale chez la souris » du **Docteur Stéphane Vinit** (END-ICAP U1179 INSERM, sous la direction de Marcel Bonay).

Les objectifs de ce financement sont de promouvoir l'émergence de chercheurs et de groupes de chercheurs en pneumologie et en pneumo-phtisiologie ; favoriser la coopération entre les équipes franciliennes de pneumologie en matière de recherche ; et permettre le développement de travaux effectués par ces dernières en collaboration avec des équipes de recherche relevant d'autres disciplines.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir +
> Legs Poix
> UFR Simone Veil - Santé